

## **STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LE DIABÈTE**

Le 22 juillet 2008

Actuellement, environ 900 000 Ontariennes et Ontariens vivent avec le diabète (soit 8,8 pour cent de la population de la province) et on s'attend à ce que ce nombre atteigne 1,2 million de personnes d'ici 2010. Le diabète et ses complications, notamment la cardiopathie, l'accident vasculaire cérébral, la néphropathie et la cécité coûtent au système de soins plus de 5 milliards de dollars chaque année.

Le gouvernement de l'Ontario lance une nouvelle stratégie globale contre le diabète de 741 millions de dollars, dont le but est de prévenir, de prendre en charge et de traiter la maladie à l'échelle de la province. Cette stratégie tire profit des meilleures pratiques acceptées sur le plan international et des recommandations du Comité d'experts en matière de gestion du diabète. Le comité d'experts a été mis sur pied par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée en 2006 afin de donner des conseils au sujet de l'amélioration des soins liés au diabète en Ontario.

### **AUGMENTATION DE L'ACCÈS AUX ÉQUIPES DE SOINS**

Un investissement de 290 millions de dollars est consacré à l'élargissement des programmes actuels, à l'harmonisation des soins et au financement de nouveaux programmes. Le gouvernement de l'Ontario augmente l'accès à des soins prodigués par des équipes plus près du domicile en établissant une carte de la prévalence du diabète à l'échelle de la province et des emplacements des programmes actuels en matière de diabète afin d'harmoniser les services et de remédier aux lacunes sur le plan du service. Selon les besoins des patients, l'équipe de soins de santé peut comprendre un médecin de famille, une infirmière autorisée, une diététiste professionnelle ou un endocrinologue.

### **PRÉVENTION DU DIABÈTE**

Dans le cadre de la stratégie de lutte contre le diabète, un investissement de 6 millions de dollars sera consacré aux programmes de prévention, notamment des campagnes d'éducation pour sensibiliser davantage les gens aux facteurs de risque qui contribuent à l'apparition du diabète de type 2, comme l'inactivité physique, la mauvaise alimentation et l'obésité. Les campagnes mettront l'accent sur les populations qui présentent un risque élevé, notamment les Autochtones, les Canadiens d'origine hispanique, sud-asiatique, asiatique et africaine, les familles à faible revenu et les personnes de 50 ans et plus.

### **REGISTRE DU DIABÈTE**

Un investissement de 150 millions de dollars sur les quatre prochaines années est consacré à un registre du diabète, dont l'entrée en fonction est prévue pour le printemps 2009. Toutes les Ontariennes et tous les Ontariens atteints du diabète seront inscrits dans un registre électronique qui leur donnera un accès instantané à des renseignements électroniques de même qu'à des outils éducatifs pour les aider à prendre leurs soins en charge. Les médecins pourront se servir du registre pour vérifier les dossiers des patients, accéder à des renseignements diagnostiques et faire parvenir des alertes aux patients.

Le registre permettra d'accélérer l'obtention de diagnostics et de traitements ainsi que d'améliorer la prise en charge pour les Ontariennes et les Ontariens atteints du diabète.

Le registre du diabète est le premier pas de la stratégie de cybersanté de l'Ontario qui fournira un dossier électronique à toutes les Ontariennes et à tous les Ontariens d'ici 2015.

## **INSULINOTHÉRAPIE PAR POMPE**

En décembre 2006, le gouvernement de l'Ontario a lancé un programme pour financer l'insulinothérapie par pompe pour les enfants et les jeunes âgés de 18 ans ou moins qui satisfaisaient aux critères cliniques. Le financement a été élargi afin de couvrir les patients du programme qui fêtaient leurs 19 ans pour l'insulinothérapie par pompe (pendant que le Comité d'experts sur les pompes à insuline et les fournitures pour adultes, présidé par D<sup>r</sup> Bruce Perkins, évaluait les besoins cliniques des adultes atteints du diabète de type 1). À compter de septembre 2008, cet investissement de 62 millions de dollars permettra d'élargir le financement des pompes à insuline et des fournitures afin de couvrir tous les adultes atteints du diabète de type 1 qui satisfont aux critères cliniques pour le financement en vertu du [Programme d'appareils et accessoires fonctionnels](#). Aujourd'hui, 1 700 enfants et jeunes bénéficient de l'insulinothérapie par pompe financée par le ministère et en septembre 2008, 1 300 adultes obtiendront des pompes à insuline financées chaque année.

Environ 30 pour cent des patients qui vivent avec le diabète de type 2 dépendent d'un traitement à l'insuline. Au cours des 18 à 24 prochains mois, le Comité d'experts sur les pompes à insuline et les fournitures pour adultes passera en revue la documentation médicale et étudiera la possibilité d'élargir le programme des pompes aux adultes atteints du diabète de type 2.

## **SERVICES EN MATIÈRE DE NÉPHROPATHIE CHRONIQUE**

La néphropathie est l'une des complications du diabète qui touche environ 40 pour cent des Ontariennes et des Ontariens atteints du diabète. Le diabète est le facteur de risque le plus commun associé à la néphropathie. C'est pourquoi l'Ontario investira également 220 millions de dollars pour élargir son programme pour la néphropathie chronique. Cet élargissement améliorera l'accès à tous les services offerts en vertu du programme pour la néphropathie chronique, qui s'efforce de détecter la maladie rénale le plus tôt possible, de prévenir ou de retarder la détérioration des fonctions rénales aussi longtemps que possible et de prendre en charge la maladie rénale en phase terminale par l'entremise de traitements de remplacement. Cela comprendra l'augmentation de la capacité du service de dialyse aux centres régionaux de traitement de la néphropathie chronique, les unités de dialyse satellites, les foyers de soins de longue durée et les établissements de santé autonome. L'Ontario travaillera également à rendre les thérapies de remplacement plus disponibles (hémodialyse et dialyse péritonéale), toutes deux pouvant être effectuées le jour ou la nuit, afin que les patients qui dépendent actuellement d'un traitement de dialyse dans les hôpitaux et d'autres établissements de soins de santé puissent bénéficier d'un nombre moindre d'interruptions dans leur quotidien et recevoir le traitement dans le confort de leur domicile.

## **CENTRES D'EXCELLENCE EN BARIATRIE**

L'obésité est l'un des principaux facteurs de risque associés au diabète. Plus de 50 pour cent des cas de diabète de type 2 en Ontario sont associés à l'obésité. Le gouvernement améliore l'accès à la chirurgie bariatrique, une intervention qui modifie le tube digestif afin de réduire la consommation de nourriture. Cette initiative de 75 millions de dollars augmentera grandement la capacité de l'Ontario en matière de chirurgie bariatrique d'ici deux ans et poursuivra son augmentation par la suite. En 2006-2007, 169 interventions ont été effectuées en Ontario et 485 patients ont reçu un financement pour subir l'intervention à l'étranger.

L'Ontario améliorera la capacité en matière de chirurgie bariatrique pour la province :

- en offrant éducation et formation en matière de bariatrie aux fournisseurs de soins de santé;
- en élargissant la capacité en matière de chirurgie bariatrique;
- en créant des programmes pré et post chirurgie bariatrique qui seront liés aux programmes chirurgicaux.

---

Alan Findlay, bureau du ministre, 416 327-4320  
Mark Nesbitt, ministère de la Santé et des Soins de  
longue durée, 416 314-6197

Andrew Campbell, bureau de la ministre,  
416 326-8500  
Gary Wheeler, ministère de la Promotion  
de la santé 416 326-4806

**[ontario.ca/nouvelles-sante](http://ontario.ca/nouvelles-sante)**  
**[ontario.ca/nouvelles-promotion-sante](http://ontario.ca/nouvelles-promotion-sante)**  
*Also available in English.*